



BÂTIMENT ET ÉNERGIE
S'UNIR
POUR
MIEUX
RÉNOVER

Maîtres d'ouvrage et partenaires publics et privés s'unissent avec succès au sein des OPATB, programmes de rénovation des bâtiments qui s'inscrivent dans la stratégie du Plan Climat.

SOMMAIRE

Mobilisation collective pour le défi climatique

Un partenariat d'exception associe professionnels, maîtres d'ouvrage et collectivités pour la rénovation des bâtiments.

Le réseau Optinergie

Donner une vision commune positive de la lutte contre le changement climatique, c'est possible !

OPATB des villes... et des champs

À Grenoble, embellissement du cadre urbain bâti autour de l'implantation d'un tramway. Et en Gironde, réseaux de chaleur communaux en milieu rural.

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie



L'OPATB des Crêtes Préardennaises concerne 93 communes réparties dans 8 cantons.

contact DIDIER CHÉREL – didier.cherel@ademe.fr

MOBILISATION COLLECTIVE POUR LE DÉFI CLIMATIQUE

Les Opérations programmées d'amélioration thermique et énergétique des bâtiments (OPATB) permettent à tous les partenaires d'un territoire de s'unir pour rénover les bâtiments existants, résidentiels et tertiaires, publics et privés. Douze collectivités se sont engagées dans un effort sans précédent de réhabilitation.

associer l'ensemble des maîtres d'ouvrage et les partenaires publics et privés concernés dans des programmes de rénovation des bâtiments existants à l'échelle d'un territoire (quartier, agglomération, groupement de communes, « pays », voire département) : tel est l'objet d'une opération programmée d'amélioration thermique et énergétique des bâtiments (OPATB). « En 2002, lorsque les ministères de tutelle, l'ADEME et l'ANAH ont lancé la première vague d'appels à projets, les dispositifs existants d'aide à l'amélioration des

bâtiments s'adressaient au seul habitat privé et n'avaient pas pour priorité la maîtrise de l'énergie. Les OPATB, qui visent à réduire à la fois les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre en prenant en compte tous les bâtiments, résidentiels et tertiaires, publics et privés, présentent ainsi un caractère précurseur », souligne Didier Chérel, coordinateur national des OPATB à l'ADEME. Aujourd'hui, ces opérations pilotes s'inscrivent dans la stratégie du Plan Climat et les objectifs du Grenelle de l'Environnement.

LE GUICHET UNIQUE, UN AVANTAGE

« L'engagement de diviser par 4 les émissions de CO₂ d'ici à 2050 passe par un effort sans précédent de rénovation du parc existant, rappelle Émilie Mordacque, chargée de mission OPATB au ministère en charge du développement durable. L'OPATB reste l'un des rares outils opérationnels permettant aux collectivités locales d'engager des opérations de grande envergure de réhabilitation énergétique des bâtiments existants. »

Mobiliser dans un programme

opérationnel des acteurs aussi différents que les propriétaires privés, les gestionnaires de logement social, les gérants de commerces et les responsables de bâtiments communaux, sans oublier les professionnels du bâtiment et les partenaires institutionnels, exige du temps, des moyens financiers, des compétences techniques et une animation spécifique. C'est tout cela que peut apporter une OPATB. « Son succès repose d'abord sur l'engagement de la collectivité, affirme Didier Chérel. Le rôle de la collectivité est celui d'un véritable chef d'orchestre : prospection sur les secteurs à réhabiliter, sensibilisation du grand public et information de tous les acteurs concernés par l'opération, établissement de partenariats, pilotage des phases de diagnostic et de travaux, évaluation de l'opération... » La collectivité peut s'appuyer sur l'ADEME et les outils qui ont été développés. Elle bénéficie en outre d'un « guichet unique » de financements ADEME, ANAH, MEEDDAT et collectivités territoriales. On distingue d'une part les aides financières pour l'accompagnement de

LES 12 OPATB

Le Pays du Haut-Entre-Deux-Mers / Siphem (33), l'agglomération de Pau-Pyrénées (64), la ville de Grenoble (38), le Parc naturel régional du Pilat (42), la ville de Vénissieux (69), la ville de Bourgoin-Jallieu (38), les Crêtes Préardennaises (08), l'agglomération Dunkerque-Grand Littoral (59), le Pays Val de Creuse Val d'Anglin (36), l'agglomération du Pays Voironnais (38), la ville d'Échirolles (38) et la ville de Cannes (06).

“ Une OPATB crée de fortes dynamiques locales qui se prolongent au-delà de l’opération elle-même ”

LE RÉSEAU OPTINERGIE

« **Optinergie** » : le mot exprime l’optimisation de l’utilisation des énergies et donne une vision positive, voire optimiste, de la lutte contre le changement climatique, tranchant avec les visions dramatiques auxquelles les médias ont souvent recours. Ce « nom de famille » a été choisi pour baptiser le réseau des collectivités engagées dans le défi environnemental des OPATB. Pour aider ces opérations à se développer, il fallait générer une dynamique d’échanges qui s’appuie sur la mise en commun des expériences locales. Le réseau national Optinergie a donné un cadre concret aux contacts et aux réflexions communes entre les acteurs des opérations – élus locaux, chargés de projets et animateurs OPATB,



partenaires professionnels ou institutionnels. Ce lien se matérialise par un logo, une lettre d’information, des séminaires de travail régionaux ou nationaux. Lors des Rencontres des OPTAB, chaque année, une collectivité accueille les autres entités territoriales concernées. Qu’elles soient rurales ou urbaines, en phase de démarrage ou en fin d’opération, elles trouvent toutes à s’enrichir dans ce réseau des collectivités qui pourrait se développer avec le temps.

l’OPATB (animation, communication, formation, évaluation) et d’autre part les aides aux études techniques et aux travaux, pour les maîtres d’ouvrage. Sept ans après le lancement des OPATB et trois appels à projets nationaux, 12 collectivités se sont engagées dans la démarche. Deux opérations sont achevées, sept sont en cours et trois vont démarrer. Les premiers bilans font ressortir de très bons résultats pour le logement privé, la recherche de l’exemplarité dans le tertiaire communal, mais aussi des difficultés à mobiliser le logement social et le tertiaire privé. « *On peut noter à ce propos l’impact indéniable que représente l’expérience des opérations programmées d’amélioration de l’habitat (OPAH) conduites par les collectivités avec le soutien de l’ANAH et leur contribution à la réussite des OPATB.* », indique Didier Chérel. Dans des contextes de territoires ruraux

ou urbains très variés, l’OPATB crée de fortes dynamiques locales qui se prolongent au-delà de l’opération. Par ailleurs, le réseau Optinergie constitué par les collectivités engagées dans les OPATB est devenu un lieu d’échanges apprécié.

UNE DEUXIÈME GÉNÉRATION ?

D’autres bilans plus complets sont attendus. Ils serviront à évaluer l’opportunité du lancement d’une nouvelle génération d’OPATB par les différents partenaires (ADEME, MEEDDAT, ANAH, CONSEILS RÉGIONAUX...). Le cas échéant, il s’agira alors d’étudier les modalités qui permettraient de rendre ces opérations à la fois plus simples du point de vue opérationnel et plus exigeantes quant aux critères de performances énergétiques et environnementales, suivant en cela les ambitions du Grenelle de l’environnement.

45 %

Le parc de bâtiments résidentiels et tertiaires représente en France environ 45 % des consommations d’énergie et près de 25 % des émissions de gaz à effet de serre.

150 kWh

Objectif Grenelle : réduire les consommations d’énergie du parc des bâtiments existants d’au moins 38 % d’ici à 2020 et notamment rénover les 800 000 logements sociaux qui ont une consommation moyenne d’énergie supérieure à 230 kWh/m².an (en énergie primaire) pour les amener à moins de 150 kWh/m².an.

LA BOÎTE À OUTILS DES OPATB

La rubrique OPATB du site Internet de l’ADEME,

www.ademe.fr (domaine d’intervention “Bâtiment”), regroupe toutes les informations utiles sur les OPATB. C’est aussi un centre de ressources pour la communauté des collectivités, avec de nombreux outils téléchargeables dans les rubriques « communication locale » (affiches, documents d’information, supports de communication...), « retours d’expérience » (bilans d’opération) et « espace technique » (référentiels de compétences, cahiers des charges, outils de suivi, guide partenariat...).



La Lettre d’information des OPATB, téléchargeable sur le site, suit l’actualité nationale et locale du réseau Optinergie et propose des zooms sur les initiatives des collectivités ou de leurs partenaires.

Séminaire et rencontres

Afin de favoriser le partage d’expériences, un séminaire de travail annuel réunit les animateurs des OPATB à l’occasion des Assises nationales de l’énergie alternativement à Dunkerque et à Grenoble. Par ailleurs, chaque année, les Rencontres des OPTAB rassemblent pendant trois jours élus locaux, professionnels et partenaires institutionnels. Les 5^{es} Rencontres se tiendront en octobre 2009 à Pau.



Le guide Communication locale OPATB,

réalisé à l’initiative de l’ADEME, fournit tous les éléments méthodologiques nécessaires pour élaborer un plan de communication propre à chaque territoire et adapté aux différents publics à mobiliser. Une aide à son élaboration et au suivi, sous forme de « fiches actions », et une partie pratique (supports visuels et rédactionnels, indicateurs de suivi...) complètent cet outil.



Le Guide du partenariat,

réalisé par le réseau Habitat et Développement avec le soutien du MEEDDAT, a été conçu pour aider les collectivités impliquées dans une OPATB à créer et faire vivre un réseau local de partenaires : comment définir des partenariats locaux sur mesure, établir des priorités, mobiliser les énergies sur la base d’actions ciblées, etc., en s’inspirant des meilleures pratiques.

1 000

Selon un premier bilan, 1 000 € de travaux réalisés permettent d’économiser annuellement 2 450 kWh à Pau et 1 550 kWh au Siphem, et d’éviter l’émission de 0,26 tonne de CO₂ par an à Pau et 0,17 tonne au Siphem.

Grenoble, Grands Boulevards

L'OPATB DES VILLES

Sébastien Delmas, ingénieur énergie chargé de mission OPATB, ville de Grenoble

« L'OPATB des Grands Boulevards, qui a débuté en 2005, s'achèvera fin 2009.

Elle s'est intégrée à un programme plus vaste de réhabilitation de ce secteur urbain, comportant l'implantation d'un tramway et l'embellissement du cadre bâti. L'opération concerne les propriétaires bailleurs et les occupants des logements, les commerçants et les gestionnaires d'équipement tertiaire qui longent la ligne de tramway. Soit 220 copropriétés (plus de 8 000 logements), 140 commerces, 41 bâtiments tertiaires et 31 équipements municipaux, construits pour la plupart avant 1970. Nous avons subdivisé l'OPATB en trois volets,

avec chacun une démarche, une équipe d'animation et des compétences techniques spécifiques, afin de mieux cibler chaque public. Le volet habitat, combiné avec une OPAH, est celui qui a le mieux fonctionné grâce à une action centrée sur les conseils syndicaux. Pour un objectif initial de quatre, au final plus de vingt copropriétés devraient engager des travaux d'isolation par l'extérieur. Les résultats sont plus mitigés pour les petits commerçants – difficiles à sensibiliser aux économies d'énergie – et le tertiaire public et privé – du fait

Pour l'OPATB des Grands Boulevards, les aides aux travaux dans les bâtiments d'habitation s'élèvent à 30 %, mais le soutien a été porté à 80 % du coût des travaux pour les propriétaires occupants les plus modestes.



© Ville de Grenoble

de systèmes de décision complexes, de montants d'aides trop faibles. Nous allons continuer dans les années qui viennent à travailler vers les trois cibles, avec l'appui d'une filière du bâtiment désormais mobilisée. Au-delà de l'OPATB, la Ville souhaite lancer fin 2009 une Campagne isolation élargie à toute l'agglomération, visant la réhabilitation de 500 logements par an. »



www.grenoble.fr

Gironde, Haut-Entre-Deux-Mers

L'OPATB DES CHAMPS

Marie-José Vautrin, responsable de la Maison de l'habitat

« En 2004, le Siphem a engagé sur les 93 communes girondines qui composent son

territoire une OPATB couplée avec une Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de revitalisation rurale (OPAHRR). Ce programme s'est achevé fin 2008 avec un bilan très positif : 596 bâtiments ont été rénovés sur le plan

thermique, pour une dépense totale de 6 M€ HT, permettant d'économiser plus de 9 millions de kWh par an. Il s'agit essentiellement de logements, les bâtiments tertiaires publics et privés n'ayant été intégrés que tardivement à l'opération. Autre résultat non anticipé : l'OPATB a permis de créer de toutes pièces une filière bois énergie pour

alimenter des réseaux de chaleur communaux. Plusieurs communes ont décidé de se lancer, en misant sur les ressources en bois du territoire et la capacité de celui-ci à organiser une filière d'approvisionnement. Deux réseaux de chaleur sont entrés en service pour l'hiver 2008-2009, à Gironde-sur-Dropt et à Pellegrue. D'autres suivront en 2010-2011. Par ailleurs, la Maison de l'habitat, ouverte dans le but d'offrir un guichet unique et d'accompagner les propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs et les collectivités dans leurs projets, est aujourd'hui bien identifiée en tant que centre de ressources. L'équipe d'animation, en tant que conseil, tiers neutre et garant de la qualité des travaux, joue un rôle clé dans la pérennisation des réseaux d'acteurs associant les communes, les particuliers et les professionnels du bâtiment. »

Le programme achevé fin 2008 a permis la rénovation thermique de 596 bâtiments dans 93 communes girondines.



© Siphem



www.siphem.fr



ADEME & vous
BP 90406,
49004 Angers
Cedex 01
www.ademe.fr